

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

SUD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°16 – 09 Juillet 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Sud Aquitaine et Gascogne (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

## → L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen

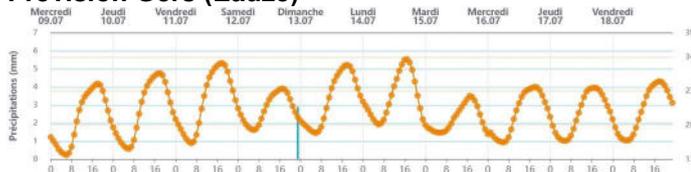


Risque fort

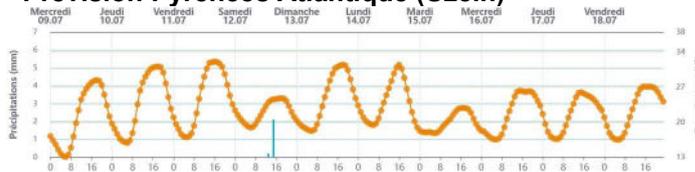
| Physiologie  | Météo               | Mildiou                                  | Oïdium            | Black-rot      | Botrytis    | Tordeuses                             | Cicadelles            | Stress hydrique |
|--------------|---------------------|------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------|---------------------------------------|-----------------------|-----------------|
|              |                     |                                          |                   |                |             |                                       |                       |                 |
| BBCH 75 à 79 | Temps chaud orageux | Risque conta 2aires sous pluies à venir, | Risque en hausse, | Risque faible, | Risque nul, | Fin proche Vol G2, rares perforations | Vol de G2 ↘, larves ↗ | A anticiper     |
|              |                     |                                          |                   |                |             |                                       |                       |                 |

## → MÉTÉOROLOGIE

### Prévision Gers (Eauze)



### Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



Le retour des orages est attendu dès samedi avec des précipitations pressenties. Puis le temps redevient sec. Attention aux risques de stress thermique/hydrique.

## → PHÉNOLOGIE

|           |          |                 |               |              |                    |                |
|-----------|----------|-----------------|---------------|--------------|--------------------|----------------|
|           |          |                 |               |              |                    |                |
| Floraison | Nouaison | Grains de plomb | Grain de pois | Mi Fermeture | Fermeture complète | Début véraison |
| Global    |          |                 |               |              |                    |                |

La croissance de la vigne et des grappes progressent bien. Les stades moyens vont de Mi-fermeture à fermeture complète. L'irrigation goutte à goutte a débuté sur les plantes. Des carences potassiques, magnésiennes et chloroses sont toujours visibles. Quelques rougissements foliaires et phytotoxicités sont constatés. Le court noué est noté ainsi que l'Esca qui progresse sous forme apoplectique.

## → AMELIORER LA QUALITE:

### 🕒 Stratégie nutritiveur

Le **Fixa Mzn** en alternance à chaque traitement et le **Nectar MgS** (cadence de 10-15 jours), permettront de renforcer le fonctionnement de la vigne. Ces solutions sont utilisables en AB.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°16 : 09/07/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## 👉 Azote foliaire à la véraison

Le tout début véraison est noté. Les stades pour l'application d'Azote foliaire sont imminents.

Gain en azote assimilable en fonction de la quantité d'azote foliaire apportée.

Gain en thiols variétaux dans les vins après pulvérisation d'azote-soufre

Traiter lorsque la véraison est engagée (20%) puis 10-15 jours après.

Mouiller le feuillage 200 à 400 litres par hectare.

Azofol®  
Dose 25l/ha

Qualgifol NS®  
Dose 10l/ha

Orgasève N+® :  
Dose : 4 L/ha

Geodyn® NS®  
Dose : 3 à 6 l/ha

Geodyn® N109®  
Dose : 5 à 10  
l/ha

## 👉 Stress hydrique/thermique

La période de croissance des baies est assez sensible au stress hydrique. Les effets du stress à ce moment-là peuvent persister durant le reste de la saison. Cela peut provoquer une baisse du rendement mais cela peut être bénéfique pour une meilleure extraction des qualités organoleptiques dans des baies plus petites (rapport pellicule/volume plus élevé). Si les réserves utiles en eau du sol, devenaient limitantes sur certains terroirs et l'évapotranspiration de la vigne devenait forte, en complément des pratiques culturales, des applications foliaires de **Megagreen®** sont à réfléchir par anticipation sur zones sensibles.

L'Invelop® ou Calsun® sont aussi recommandés pour créer une barrière physique et préventive, permettant de compléter la résistance des plantes face aux différents stress.

En conditions de **stress thermique**, liées aux fortes chaleurs, ces talcs ou Carbonate de calcium, permettent de diminuer la T°C à la surface des feuilles et des grappes et préservent la culture des coups de chaud et coups de soleil. Ces solutions limitent la présence de cicadelles et les dégâts sous-jacents.

## 👉 Stratégie phytothérapie

Les produits de phytothérapie sélectionnés par EVV, à base de plantes terrestres, à haute teneur en composés actifs, fortifient les défenses naturelles de la vigne face aux stress abiotiques et stimulent un développement sain et continu.

## 👉 Régulation de la maturation et de la coloration pour les cépages rouges

Application du Sierra® entre les stades 15% et 30% de la véraison.

Dose recommandée : 2 l/ha en traitement dirigé sur la zone fructifère ou 2,5 l/ha en traitement de couverture générale. Utiliser le produit seul à 100 à 200 l/ha.

Avant de déclencher une intervention, il conviendra de suivre en pratique la procédure suivante :

- Vérification que toutes les grappes de la fructification destinées à la vendange aient atteint le stade optimum.
- **Ne pas intervenir sur une vigne stressée.**
- **Respecter un délai de 8 jours après un traitement cuprique pour appliquer SIERRA®.**
- **Appliquer SIERRA® avant rognage ou respecter un délai de 8 jours après un rognage.**

Sierra® : Fin commercialisation réglementaire : 31/07/2025 Fin d'utilisation : 31/07/2026

## ➔ TORDEUSES

Bien qu'il y ai encore quelques captures, le vol de G2 d'Eudemis arrive sur la fin. Il aura été faible et irrégulier et perturbé par les fortes températures. Les pontes restent discrètes et souvent avortées. Des perforations isolées sont observées ce début de semaine.

**EXPLOYO Vit** est une solution de confusion sexuelle liquide pour protéger le vignoble contre *Eudemis*.

A positionner désormais au début des vols de G3.

Dans le cadre d'une lutte biologique à base de Trichogramme sur la G3, pensez dès à présent à commander les plaquettes.



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact@evv.fr](mailto:contact@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°16 : 09/07/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## → CICADELLES

Les adultes de cicadelles des grillures sont en diminution. Les stades larvaires observés sont du type L1 à L2 et sont présents à des niveaux allant de 1 à 2 larves/feuilles. Ne pas confondre cicadelles vertes et cicadelles Italienne.

### ➤ Stratégie lutte aménagée 2025 contre cicadelle de la Flavescence Dorée

|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                  |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>T1</b> | du 7 juin au 16 juin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Terminé                                                          |
| <b>T2</b> | en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 22 juin au 1 juillet<br>en AB : 10 jours après le T1 soit du 17 juin au 28 juin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Terminé                                                          |
| <b>T3</b> | Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère ou les vignes des communes suivantes : Auch, Castillon Debats, Eauze, Gondrin, Lannepax, Lectoure, Montréal, Mouchan, Preignan<br>Dans les autres cas, il est optionnel, selon l'analyse du risque. Il est conseillé dans les cas suivants :<br>- présence de foyers dans l'environnement des parcelles<br>- présence de friches de vigne dans l'environnement des parcelles<br>- présence de pieds FD dans la parcelle | T3 du 11 juillet au 26 juillet.<br><br>En AB, le T3 est terminé. |

Figure 1: Dates d'intervention fixées par la DRAAF Occitanie (source BSV occitanie);

#### Dates de traitements pour le département des Pyrénées-Atlantiques Secteur Jurançon

| Classement des communes | 3 TRAITEMENTS                                                                                   | 2 + 1/2 TRAITEMENTS (PIEGEAGE)                                                                            | 2 TRAITEMENTS                                                                | 1+1/2 TRAITEMENTS (PIEGEAGE)                                                                              | 1 TRAITEMENT |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| T1 Larvicide            | Du 16 juin au 22 juin                                                                           |                                                                                                           | Du 16 juin au 29 juin                                                        |                                                                                                           |              |
| T2 Larvicide            | A la fin de la remanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 30 juin au 6 juillet |                                                                                                           | PAS DE T2                                                                    |                                                                                                           |              |
| T3 Adulticide           | A prévoir pour fin juillet (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)                    | Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte | A prévoir pour fin juillet (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne) | Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte | PAS DE T3    |

Secteur Jurançon : **T2 en cours** (Bizanos, Cuqeron, Jurançon, Lahourcade, Parbayse, Monein).

Figure 2 : Date traitement 64 (source BSV N.A)

Date T3 adulticide pour les Pyrénées-Atlantiques (secteur Jurançon et hors Jurançon) : du 21 juillet au 24 août 2025. Gascogne, Madiran : T3 du 11 juillet au 26 juillet

## → AUTRES RAVAGEURS

L'Erinose est de retour et visible sur le haut du feuillage et les entre-cœurs.

Des larves de cochenilles floconneuses de la vigne (*Pulvinaria vitis*) sont en train de migrer sur les rameaux.

Des foyers de Cicadelles pruineuses sont visibles. Des adultes de Malacosomes du Portugal sont régulièrement rencontrés.



## → AUXILIAIRES

Les chrysopes sont toujours très actifs. Les œufs sont nombreux. Les typhlodromes sont présents.



## → MILDIOU

Mildiou: Risque faible puis en ↗ sous prochaines pluies

Sortie mildiou feuille et grappe zone sud,

Stade BBCH 75 à 79

Risque contamination

Risque modélisé +fort ce week-end

Sur les 7 derniers jours, la zone Sud Aquitaine a enregistré des pluies hétérogènes selon les secteurs allant de 0 à 12 mm.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°16 : 09/07/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Au vignoble, la situation est globalement stable, les tâches de semaine dernière sont relativement sèches et peu de repiquage constaté à date. Le rot brun se stabilise légèrement voire commence à secher sur Gros manseng sur les secteurs de Jurançon, Salies et Bellocq. Ailleurs, il est plutôt sec.

Les contaminations signalées le 25/06 ont fait émerger des symptômes autour du 30/06 .

Sous les averses du 06 et 07/07, des contaminations secondaires ont été signalées et sans protection des symptômes pourraient de nouveau sortir vers le 14/07.

En prévisionnel et selon le modèle, des pluies seraient annoncées à partir du 12-13/07 (à confirmer) et dès 2.5 mm, elles pourraient être contaminantes et feraient passer ponctuellement le niveau de risque à moyennement fort sur Nogaro, Bellocq et Geaune.

Même si la sensibilité sur baie diminue, attention aux contaminations sur feuilles.

|         | 6/7   | 7/7   | 8/7   | 9/7   | 10/7  | 11/7  | 12/7   | 13/7  | 14/7  |
|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Condom  | Green  | Green | Green |
| Eauze   | Green  | Green | Green |
| Nogaro  | Green  | Red   | Green |
| Madiran | Green  | Green | Green |
| Monein  | Green  | Green | Green |
| Bellocq | Green | Green | Green | Green | Green | Green | Red    | Green | Green |
| Geaune  | Green | Green | Green | Green | Green | Green | Yellow | Green | Green |

## → OIDIUM

Oidium: Risque de contamination ces prochains jours

Sensibilité baie en baisse

Stade BBCH 75 à 79

Contaminations ces prochains jours

Risque modélisé fort hors Geaune, Bellocq

Quelques nouveaux symptômes d'Oïdium constatés sur des baies isolées de Gros manseng et Chardonnay en plus de ceux déjà observés secteur Madiran et Armagnac.

Le niveau de risque de l'oïdium est jugé moyen à fort jusqu'au 14/07 sur la plupart des zones modélisées excepté secteur Bellocq, Geaune moins concernés).

|         | 6/7   | 7/7    | 8/7    | 9/7    | 10/7  | 11/7   | 12/7  | 13/7  | 14/7  |
|---------|-------|--------|--------|--------|-------|--------|-------|-------|-------|
| Condom  | Green | Green  | Yellow | Yellow | Red   | Yellow | Red   | Red   | Red   |
| Eauze   | Green | Green  | Yellow | Yellow | Red   | Yellow | Red   | Red   | Red   |
| Nogaro  | Green | Green  | Yellow | Yellow | Red   | Yellow | Red   | Red   | Red   |
| Madiran | Green | Green  | Yellow | Yellow | Red   | Yellow | Red   | Red   | Red   |
| Monein  | Green | Yellow | Red    | Red    | Red   | Red    | Red   | Red   | Red   |
| Bellocq | Green | Green  | Green  | Green  | Green | Green  | Green | Green | Green |
| Geaune  | Green | Green  | Green  | Green  | Green | Green  | Green | Green | Green |

## → BLACK-ROT

Black-rot: Risque nul à très faible

Ancienne Tâche feuille

Stade BBCH 75 à 79

A priori, Peu de risque conta à venir,

repiquage possible sous chaque pluie

Peu d'évolution ce début de semaine et pas de nouvelle sortie constatée.

Les pluies du 06 au 09/06 si réelles et contaminantes, devaient faire exprimer des taches foliaires vers le 25/06  mais rare).

Les pluies des 12 et 15/06, ont pu produire des contaminations avec une sortie toujours en attente ?.

Les dernières averses des 06 et 07/07 n'ont à priori pas été contaminantes mais à surveiller.

En prévisionnel, aucun risque de contamination n'est signalé.

|         | 6/7   | 7/7   | 8/7   | 9/7   | 10/7  | 11/7  | 12/7  | 13/7  | 14/7  |
|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Condom  | Green |
| Eauze   | Green |
| Nogaro  | Green |
| Madiran | Green |
| Monein  | Green |
| Bellocq | Green |
| Geaune  | Green |

## → GESTION DU VIGNOBLE

Les plantations de l'année devront être régulièrement arrosées. Les irrigations goutte à goutte débutent.

### ➤ EFFEUILLAGES:

**Objectifs de l'effeuillage :**

- Améliorer l'aération de la zone des grappes.
- Réduire les risques de maladies (botrytis, oïdium).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°16 : 09/07/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

